

## INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

### SG BLACKROCK ACTIONS EURO ISR

ISIN : FR0050000688

Société de gestion : SG 29 HAUSSMANN (Groupe SOCIETE GENERALE)

#### Objectifs et politique d'investissement

L'objectif de gestion du FCP est de réaliser une performance supérieure à l'évolution de l'indice MSCI EMU Net Total Return (dividendes nets réinvestis), sur la durée de placement recommandée de 5 ans, en investissant essentiellement en actions de sociétés domiciliées ou cotées dans la zone euro, au moyen d'une sélection des valeurs en portefeuille combinant des critères d'analyse financière et extra-financière, intégrant la prise en compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Le FCP promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR.

L'indicateur de référence est le « MSCI EMU Net Total Return » (l'« Indicateur de Référence »), représentatif d'actions de sociétés de grande et moyenne capitalisation cotées sur les marchés des pays membres de l'UEM.

La gestion est orientée essentiellement vers les marchés actions de la zone euro.

Le processus d'investissement a pour but de détecter, au sein de l'univers d'investissement, les sociétés présentant les meilleures opportunités en termes de potentiel de performance ajusté du risque financier et du risque lié aux pratiques ESG, afin de construire un portefeuille diversifié. Pour sélectionner les valeurs éligibles au FCP, le Délégué de la Gestion Financière s'appuie sur une analyse financière combinée avec une analyse extra-financière basée sur des critères ESG (Environnement, Social, Gouvernance). Le choix de valeurs prend en compte également la qualité du dialogue dans l'engagement des sociétés à améliorer leurs critères extra-financiers.

Le Délégué de la Gestion Financière adopte une stratégie flexible qui ne privilégie pas des catégories d'investissement spécifiques, comme des pays, des secteurs ou des facteurs de style.

Dans le cadre d'une gestion socialement responsable (gestion ISR), l'analyse ESG de l'univers d'investissement vise à réaliser une appréciation plus globale des risques et opportunités sectoriels propres à chaque émetteur mais également faire valoir les intérêts des investisseurs et actionnaires.

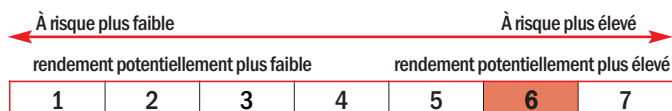
Pour concilier la recherche de performance avec le développement des pratiques socialement responsables, les critères ESG sont entièrement intégrés dans les décisions d'investissement. Ainsi les facteurs ESG sont intégrés au côté des critères financiers traditionnels dans l'analyse des sociétés. En outre, le Délégué de la Gestion Financière appliquera une combinaison d'approches de type exclusion, Best-in-Class, prise en compte de l'empreinte carbone et engagement.

L'univers d'investissement de départ est essentiellement composé des valeurs de l'indice MSCI EMU, auquel est appliqué les différents critères extra-financiers tels que des exclusions sectorielles définies au sein du prospectus ainsi qu'une intégration ESG.

Les exemples d'indicateurs retenus pour chacun des critères E, S et G sont les suivants :

- Indicateurs environnementaux : politique environnementale et actions, impact positif ou négatif des produits sur l'environnement.
- Indicateurs sociaux : fidélisation des employés, lutte contre la discrimination.

#### Profil de risque et de rendement



L'OPCVM se situe actuellement au niveau 6 de l'indicateur synthétique de risque, du fait, de son exposition aux marchés financiers français ou étrangers actions, aux obligations et autres titres de créance.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de votre OPCVM.

Il n'est pas certain que la catégorie de risque demeure inchangée, le classement de l'OPCVM étant dès lors susceptible d'évoluer dans le temps.

La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

L'OPCVM ne présente pas de garantie en capital.

- Indicateurs de gouvernance : compétence de l'équipe dirigeante, respect des actionnaires minoritaires éthique des affaires.

Les limites méthodologiques du processus d'investissement ESG concernent principalement la fiabilité des données ESG, leur qualité et leur précision. Ces données, qu'elles soient obtenues en interne ou par un tiers, peuvent ne pas représenter pleinement l'image extra-financière d'un émetteur.

Le FCP dispose du Label ISR de l'Etat Français.

L'exposition aux marchés actions pourra varier entre 90% et 100% maximum de l'actif net du FCP, par le biais d'investissements en titres directs et via l'utilisation de façon ponctuelle d'instruments financiers à terme.

L'exposition aux marchés monétaires et assimilés pourra varier entre 0% et 10% maximum de l'actif net par le biais d'investissements en parts ou actions d'OPCVM.

Le FCP est investi à hauteur de 90% minimum de l'actif net au marché des actions de la zone euro et 10% maximum en actions européennes de pays développés hors zone euro.

Il s'agit d'actions ou autres titres de capital de tous secteurs et de toutes capitalisations

Il est toutefois à noter que le FCP sera principalement investi en moyennes et grandes capitalisations. La part du portefeuille du FCP investi en petites capitalisations sera au maximum de 20%.

Le portefeuille du FCP est investi au minimum à 75% en titres éligibles au PEA (actions ou autres titres en capital).

Le FCP peut investir jusqu'à 10% de son actif net dans des actions et/ou parts d'OPCVM français ou européens.

En vue d'exposer le portefeuille dans la limite d'une fois l'actif le Délégué de la Gestion Financière pourra utiliser de façon ponctuelle des produits dérivés négociés sur les marchés financiers réglementés sans rechercher de surexposition du portefeuille.

Les souscriptions et les rachats sont reçus et centralisés au plus tard à 18h30 le jour précédant la date d'établissement de la valeur liquidative sur la base de laquelle ils seront exécutés.

Valeur liquidative quotidienne : La valeur liquidative est établie quotidiennement sauf en cas de jour férié légal en France et/ou en cas de fermeture de la bourse de Paris

La Part C capitalise son résultat net et ses plus-values nettes réalisées.

Recommandation : Cet OPCVM pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 5 ans.

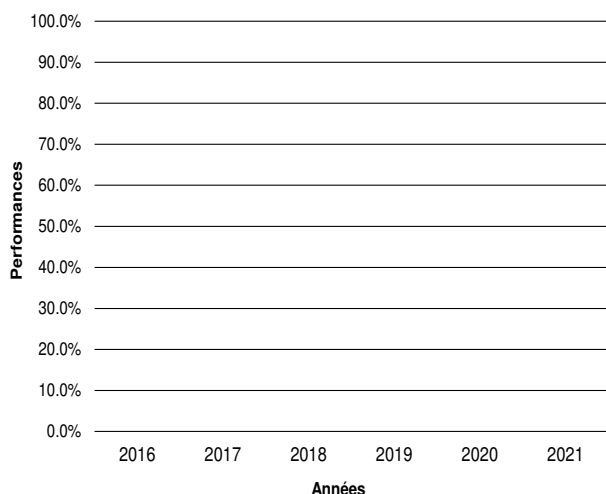
## Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

| Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement                                                                                                                                                                                                                               |       |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|
| Frais d'entrée                                                                                                                                                                                                                                                                       | 2.00% |
| Frais de sortie                                                                                                                                                                                                                                                                      | Néant |
| Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, vous pouvez donc payer moins. Vous pouvez obtenir de votre conseil ou de votre distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie. |       |
| Frais prélevés par l'OPCVM sur une année                                                                                                                                                                                                                                             |       |
| Frais courants                                                                                                                                                                                                                                                                       | 1.80% |
| Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances                                                                                                                                                                                                                              |       |
| Commission de performance                                                                                                                                                                                                                                                            | Néant |

## Performances passées

### SG BLACKROCK ACTIONS EURO ISR



Le montant des frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice clos en Décembre 2021. Ce chiffre peut varier d'une année sur l'autre.

Les frais courants ne comprennent pas :

- les commissions de surperformance
- les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour chaque exercice, le rapport annuel de l'OPCVM donnera le montant exact des frais encourus et le présent document d'information clé pour l'investisseur sera mis à jour.

Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur les frais, dans la rubrique Frais et Commissions du prospectus qui est disponible auprès de SG 29 HAUSSMANN, 29, boulevard Haussmann, 75009 Paris, ainsi que sur le site internet : <https://sg29haussmann.societegenerale.fr>.

- Fonds
- Indicateur de référence

L'OPCVM n'ayant pas une année civile complète, il existe trop peu de données pour fournir des indications utiles sur les performances passées.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Le calcul des performances passées tiendra compte de l'ensemble des frais et commissions.

L'OPCVM a été créé en 2021.

Il ne peut être proposé d'indicateur pertinent pour cet OPCVM.

Les performances seront présentées en EUR.

## Informations pratiques

**Nom du dépositaire :** SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

**Délégataire de la gestion Financière :** BlackRock Investment Management (UK) Limited

**Lieu et modalités d'obtention d'informations sur l'OPCVM :** De plus amples informations sur l'OPCVM, copie de son prospectus, de son dernier rapport annuel et de tout document semestriel ultérieur, rédigés en français, et les modalités de souscription et rachat, sont disponibles gratuitement auprès de SG 29 HAUSSMANN, 29, boulevard Haussmann, 75009 Paris, ainsi que sur le site internet : <https://sg29haussmann.societegenerale.fr>.

**Lieu et modalités d'obtention d'autres informations pratiques notamment la valeur liquidative :** La valeur liquidative est tenue à disposition par SG 29 HAUSSMANN. Elle est communiquée à toute personne qui en fait la demande.

**Fiscalité :** Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts d'OPCVM peuvent être soumis à taxation.

Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller fiscal habituel. Nous attirons votre attention sur le fait que la législation fiscale de l'État membre d'origine de l'OPCVM peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

*La responsabilité de SG 29 HAUSSMANN ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.*

**Informations sur la politique de rémunération :** Le détail de la politique de rémunération de la Société de gestion est disponible gratuitement en version papier sur demande de l'investisseur auprès de SG 29 Haussmann.

*Cet OPCVM est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.*

*SG 29 HAUSSMANN est agréée par la France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.*

*Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour 04/02/2022.*